



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article452>

Fin de contrat des AED : sortir par le haut

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU - ARCHIVES - Congrès de Perpignan - Contributions -



L'École Émancipée

La première vague des Assistants d'Education arrive à son terme. Cela représente des milliers de collègues présents dans nos établissements depuis 6 ans. Les parcours des assistants d'éducation peuvent être très différents mais dans tous les cas, ils ont acquis une véritable qualification pendant ces années et une très bonne connaissance des publics d'élèves. Cette qualification n'est pas reconnue par l'Education Nationale qui les met à la porte.

La pérennisation des collègues sur le statut AED n'est pas envisageable comme revendication : d'abord, elle remet en cause nos mandats ensuite le SNES revendique le retour à un statut de MI-SE amélioré pour les étudiants de milieux modestes. Enfin, le SNES a toujours revendiqué la création dans les établissements de nouveaux métiers correspondant aux nouveaux besoins de la vie de nos élèves, que l'on pense aux établissements « ambition-réussite » ou aux petits établissements ruraux qui ont besoin de personnels intervenant sur des missions d'animation d'activités socio culturelles par exemple.

Partant de là, nous pouvons réfléchir à un système revendicatif fondé sur " la création de postes pour de nouveaux métiers dans les établissements, fondés sur des VAE avec comme modèle les actuels brevets d'Etat d'animateur comme le BEATEP ou le BAPAAT, délivrés par Jeunesse et Sport mais dont le curriculum serait alors fixé par l'Education Nationale le tout permettant et aboutirait à la titularisation des AED ayant acquis ce diplôme sur des postes en établissement. " le retour au statut de MI-SE pour les étudiants, sur des fonctions de surveillance et d'études essentiellement, de façon à ce que les conditions de poursuite d'études soient réellement favorisées. " L'exigence de la fin du recrutement de nouveaux précaires dans les vies scolaires.

L'annonce du recrutement des médiateurs et la mise au chômage de milliers d'AED imposent de travailler cette question dans nos mandats en établissant des revendications ambitieuses permettant d'allier l'intérêt de nos élèves et celui des personnels précaires. Cela permet aussi de pousser davantage la réflexion sur les questions du temps scolaire, de la vie des élèves dans les établissements, de l'éducatif hors de la classe, l'ensemble pris en charge par des personnels qualifiés et dans le cadre des vies scolaires. Enfin, cela renforcerait la convergence de tous les personnels dans les luttes pour la défense du service public d'éducation Valérie Dadi, Ecole Emancipée